

L'enseignement de tamazight à l'université algérienne : De quelques problèmes rencontrés.

Par/ **Kosseila ALIK**

Maître de conférences

DLCA / Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou

Résumé

Ma contribution consiste à montrer la situation que traverse l'enseignement de tamazight à l'université, en tenant compte des expériences connues au niveau des trois départements : Tizi-Ouzou, Bejaia et Bouira. Depuis l'ouverture de ces départements, les étudiants sont majoritairement issus de la Kabylie ; pour généraliser l'enseignement de tamazight, il est absolument nécessaire de former des enseignants dans d'autres régions berbérophones. Dans cette communication, je me suis attaché à quelques points précis. En premier lieu, je présenterai les contenus et les programmes de licence, modules, et options (thèmes de mémoires de fin d'études) suivis dans le système classique, et les remaniements effectués dans le cadre de la mise en place du nouveau système LMD. En deuxième lieu, je présenterai les difficultés auxquelles les étudiants et les enseignants sont le plus souvent confrontés : à savoir l'amazighisation des enseignements, la terminologie à employer dans l'enseignement de tamazight. En troisième lieu, je tenterai d'aborder la question des dialectes, en vue de renforcer la qualité de l'enseignement de tamazight à l'université.

Introduction

La place de tamazight dans les universités algériennes est problématique vue son statut qui lui a été donnée depuis l'ouverture des départements de langues et culture amazighes à Tizi-Ouzou et Bejaia, ensuite Bouira et Batna. Ce n'est pas uniquement une question liée à son statut en présence des autres langues enseignées, si nous comparons les prises en charge et l'encadrement pédagogique, mais plutôt c'est le volet scientifique qui pose problème en ce qui concerne les contenus et les programmes élaborés dans les différents départements. Il y a aussi la question de la variante à promouvoir et celle de la norme à envisager. Qu'est-ce qui a été fait de positif en Kabylie au départ, puis comment généraliser l'expérience à d'autres régions berbérophones (aménagement terminologique et orthographique, ainsi que l'enseignement des dialectes) ?

1. Aperçu historique sur l'enseignement de tamazight à l'université algérienne

L'histoire de l'enseignement de tamazight à l'université algérienne est scindée en deux périodes essentielles : l'une lors de la période coloniale et l'autre, celle après l'indépendance. La première période est marquée à la Faculté d'Alger avec certains instituteurs kabyles, en l'occurrence : B. Bensedira, M. S. Boulifa et avec certains enseignants et chercheurs français comme R. Basset. Cet enseignement a été pris en charge aussi au niveau de l'Institut des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) depuis 1913, particulièrement le Centre de Recherche Berbère (CRB). Les domaines de recherche touchaient principalement à la linguistique, à la littérature et à la sociologie, tout en exploitant les différents travaux académiques réalisés par le Fichier de la Documentation Berbère (F.D.B.) durant les années 40 et 50 jusqu'au début des années 60.

La deuxième période est connue à partir de 1990 après l'ouverture démocratique en Algérie, c'est suite à la marche populaire organisée par le Mouvement Culturel Berbère (M.C.B.), c'est ainsi que deux départements en langue et culture amazighes ont été arrachés, l'un

durant la même année à Tizi-Ouzou, l'autre a été ouvert en 1991 à Béjaia. Ils ont commencé au début d'assurer un magister en langue et cultures amazighes dans les trois spécialités : Linguistique berbère, Littérature berbère et Civilisation berbère (histoire et socio-anthropologie). Il fallait attendre jusqu'en 1997 pour ouvrir une Licence en langue et culture amazigh dans le cadre du système classique pour l'enseignement des langues avec deux spécialités : linguistique et littérature. Suite à la réforme du système LMD, une autre licence dans les trois spécialités a été ouverte (linguistique, littérature et civilisation amazighes) en 2010. Deux départements sont créés par la suite, l'un au Centre Universitaire de Bouira en 2008 et l'autre à l'université de Batna en 2015 avec les mêmes programmes d'enseignement.

2. Contenus élaborés et programmes enseignés à l'université

Ces contenus sont élaborés par le Conseil Pédagogique National (CPN) et proposent des différentes options pour l'obtention d'un diplôme de licence en langue et culture amazighes. Il s'agit dans cette démarche de préparer à la fois des enseignants diplômés qui vont prendre en charge l'enseignement de la langue dans les deux paliers (fondamental et secondaire) et pour préparer les autres étudiants à faire des recherches dans le domaine berbère dans les milieux universitaires. Nous présentons les contenus pour chaque spécialité.

2.1. Contenus du domaine de la linguistique

Les modules de linguistique abordent les éléments liés à la grammaire, à la syntaxe et à la lexico-sémantique dans le domaine amazigh. C'est le fonctionnalisme qui a été suivi comme cadre référentiel pour la recherche, un cadre théorique pour la réalisation des mémoires de fin d'études en linguistique. Nous pouvons citer les modules principalement qui touchent à la linguistique amazigh : linguistique générale, histoire de la langue et de l'écriture amazigh, système du nom, système du verbe, notation usuelle, phonétique, phonologie, lexicologie, sémantique, systèmes grammaticaux, sociolinguistique, psycholinguistique, didactique.

2.2. Contenus du domaine de la littérature

Les modules de la littérature traitent les différentes étapes de la littérature amazighe (classique et moderne), en abordant les domaines comme la poésie, le roman, la nouvelle et le théâtre. Les modules enseignés sont principalement : *initiation à la littérature, genres littéraires, théories de la littérature, littérature populaire, techniques de l'expression écrite et orale*, ils abordent les typologies textuelles (argumentatif, explicatif, narratif, descriptif...), l'histoire et l'évolution de la littérature, la naissance du roman amazigh et ses caractéristiques, les nouvelles, les pièces théâtrales en tamazight, la poésie chantée et écrite.

Pour ce qui est lié à l'élaboration des mémoires de fin d'études en littérature, beaucoup de travaux se focalisent sur les analyses caractéristiques et thématiques des textes chantés par les grands chanteurs Lounès Matoub, Lounès Ait Menguellet, Mouloud Seddik, Slimane Azem. Il y a des mémoires qui ont traité la poésie écrite, les contes, les nouvelles et les romans faits par Rachid Aliche, Amer Mezdad, Kamal Boumara, Lynda Kaddache, etc.

2.3. Contenus du domaine de la civilisation

Les modules de civilisation abordent d'une façon détaillée *l'histoire ancienne, médiévale et contemporaine de l'Afrique du Nord, la sociologie culturelle et la socio-anthropologie*. Nous trouvons aussi les modules de *méthodologie* qui abordent les différentes méthodes suivies pour élaborer un questionnaire et réaliser une enquête de terrain, ils servent même pour les travaux de mémoires en linguistique et en littérature.

Dans le cadre de l'ouverture d'un magister en langue et culture amazighes, cette spécialité a été encadrée et même reconnue de la même façon que les autres : linguistique et littérature. Mais suite à l'ouverture de la licence classique en 1997, cette spécialité a été suspendue et annulée dans les programmes et les contenus, c'est ainsi que les étudiants ne sont pas autorisés à réaliser un mémoire de fin d'étude en socio-anthropologie et en histoire, les modules restent

comme étant des cours d'appoint pour compléter les deux spécialités linguistique et littérature. Il y a lieu de souligner avec force que les étudiants de fin de cycle durant cette période, traitent quelques sujets liés à l'histoire et la sociologie dans le cadre des mémoires en sociolinguistique, notamment l'histoire du mouvement amazigh dans le cadre des politiques linguistiques. Il faut attendre jusqu'en 2008 pour qu'il y ait l'ouverture d'une spécialité et d'un mémoire dans le domaine de la civilisation amazighe.

3. Langue d'enseignement et de travail dans les trois départements amazighs

Il est indispensable de traiter ce point et cela pour mieux cerner les difficultés et les lacunes auxquelles les étudiants ainsi que les enseignants sont confrontés. Les références bibliographiques, les contenus et les programmes d'enseignement sont élaborés et même disponibles uniquement en langue française, c'est le Centre de Recherche Berbère de l'INALCO qui est le cadre référentiel pour cet enseignement universitaire. Alors les deux difficultés rencontrées dans un premier temps, c'est à la fois la non maîtrise de la langue française par les nouveaux étudiants, c'est le même cas des autres facultés et spécialités ou filières. Il y a aussi la non maîtrise de la terminologie amazighe et de la notation usuelle en tamazight, car l'enseignement de la langue n'est pas encore généralisé dans les paliers de l'éducation nationale (fondamental et secondaire pour le système fondamental, élémentaire, moyen et secondaire pour la nouvelle réforme). C'est de là l'étudiant qui prépare une licence en langue et culture amazighe, est tenu de connaître mieux la langue française pour mieux comprendre et résumer ses cours, rédiger ses exposés et son mémoire de fin d'étude. Il est censé aussi de connaître la terminologie amazighe pour pouvoir assurer à l'avenir un enseignement de qualité pour sa langue native.

De l'autre côté, l'enseignant chercheur (maitre-assistant, maitre de conférences ou professeur) se trouve aussi en difficultés, car son magister l'a eu déjà en langue française, et même sa licence dans les

autres filières a été faite soit en arabe ou en français (histoire, sociologie, littérature arabe, archéologie, lettres françaises, ...). C'est à lui de fournir des efforts pour sa recherche doctorale et d'assurer les modules en français ou en tamazight. Quelques modules ont été demandés par les étudiants de les assurer uniquement en langue amazighe, c'est la difficulté que les enseignants rencontrent souvent (*techniques d'expression écrite et orale, terminologie, dialectes, notations usuelles...*).

Les contenus élaborés ont complètement exclu la langue tamazight comme étant une langue d'enseignement même dans les deux modules qui sont particulièrement pour les assurer en tamazight, notations usuelles et techniques d'expression, les programmes et les contenus sont présentés et expliqués en langue française. L'enseignant est tenu à la fin de faire recours aux différentes langues à la fois (kabyले, français) pour pouvoir passer son message, c'est uniquement la terminologie qui reste en français.

4. La question du public visé

Sur le terrain, deux publics essentiellement connus : arabophone et berbérophone mais ils ne sont pas pris en compte dans le milieu universitaire, les modules assurés en tamazight n'ont pas encore préparé à revoir à la fois la langue d'enseignement et les contenus pour cibler les deux publics. Il y a lieu de souligner même pour les différents publics amazighophones : kabyले, chaoui, mozabite les plus disponibles à l'université, la question n'est pas encore traitée et prise en charge.

Cette question liée au public visé peut être traitée à deux niveaux. Le premier concerne la langue et le domaine de travail que maîtrise l'étudiant (sa formation originale). La première section des étudiants en magister ont fait d'autres licences : lettres arabes, françaises, anglaises, sociologie, histoire... C'est eux qui ont encadré les premiers étudiants en 1^{er} cycle. Le deuxième point nous traite l'originalité des étudiants, sa région et sa variante linguistique (kabyले, chaoui, mozabite...), alors cela en rapport avec le dialecte maîtrisé pour

préparer sa licence en langue et culture amazighes. Mais les enseignants sont tous kabylophones et même l'accès aux autres berbérophones est restreint, limité.

5. Enseignement universitaire et aménagement du statut

L'enseignement universitaire de tamazight en Algérie est pris en otage par son aménagement du statut, voire par la gestion des langues que le pouvoir a mise en place soit avant ou après sa reconnaissance comme langue nationale et officielle. L'arabe classique s'impose comme étant le moteur de la politique linguistique algérienne à travers laquelle toutes les orientations se définissent, et cela malgré la présence du français comme langue de la recherche scientifique et universitaire, cette fonction demeure dans quelques filières et spécialités après la concrétisation de la politique d'arabisation sur le terrain. Le cas de la présence de tamazight à l'université, est complètement bloqué du point de vue juridique, éducatif, pédagogique et scientifique.

Malgré son statut actuel comme deuxième langue nationale et officielle, elle n'est pas encore intégrée dans les domaines (filières ou spécialités) des sciences sociales et juridiques dans le cadre des études socio-anthropologiques, philosophiques, historiques et même pour l'enseignement du droit et le journalisme. Pour ces filières, les enquêtes de terrain exigent énormément la maîtrise de la langue amazighe (avec toutes ses variantes) pour mieux mener un travail de recherche (recueillir un corpus, accéder aux textes authentiques, faire des entretiens ou élaborer des questionnaires et même pour une observation participante). Il en est de même pour l'enseignement des langues (arabe, français, allemand, anglais ou italien), il est important de connaître l'écriture en tamazight pour réussir les travaux dans le cadre des études sociolinguistiques, socio-pédagogiques et didactiques. Ce qui nous explique aussi comment tamazight n'est pas encore enseignée dans les autres départements de linguistique et de littérature de la même façon que l'arabe classique malgré que ces deux langues ont un même statut dans la constitution algérienne.

Comme le souligne Malika KEBBAS :

« La politique linguistique algérienne est une politique non planifiée et non aménagée, par ce qu'elle ne tient pas compte de la gestion des langues en présence (in vivo) sur le marché linguistique d'une part ; d'autre part, elle ne définit pas clairement ses objectifs et ses positions vis-à-vis de ces langues. »¹C'est ainsi que cet enseignement demeure coupé du reste de l'environnement universitaire et totalement fermé à lui-même, c'est un enseignement qui n'est pas associable à l'aménagement du statut.

6. Enseignement universitaire et aménagement du corpus

6.1. La question de la variation et les dialectes amazighs

Quant à l'aménagement du corpus, l'enseignement universitaire de tamazight s'inscrit toujours et demeure encore dans un cercle exceptionnellement descriptif autour de la grammaire, de la littérature et de la socio-anthropologie, une méthode de travail qui ne permettrait pas de découvrir les différentes variantes (communément appelées dialectes) connues en Algérie. Dans ces trois départements, le kabyle est enseigné comme langue et tous les cours en littérature et en linguistique le prennent comme référence, tandis que pour les autres dialectes, il n'y a qu'un seul module qui est consacré.

Par ailleurs, ces différents dialectes (kabyle, chaoui, touareg, mozabite) ne sont pas encore définis du point de vue statutaire où chacun d'eux est parlé. Une autre conception s'imposera de faite pour qu'on puisse redéfinir cet enseignement. C'est à prendre dans chaque région berbérophone son dialecte parlé comme variante de base en milieu universitaire, c'est à prendre par exemple le kabyle dans ces trois universités : Bejaia, Tizi-Ouzou, Bouira, et le chaoui dans les universités de Khanchla et Batna, le mozabite à l'université de Ghardia. Il s'agit d'enseigner chaque dialecte dans sa région linguistique, en touchant à sa linguistique, à sa littérature (poésie et prose) et sa culture (histoire et socio-anthropologie), mais on doit aussi mettre en place les autres variantes du point de vue linguistique, littéraire et civilisation dans le cadre d'un enseignement complémentaire.

À l'état actuel, les étudiants apprennent les autres dialectes mais aucune maîtrise, aucun travail n'a été suivi sur le terrain pour des enquêtes sociolinguistiques, voire sociologiques, études littéraires et linguistiques. L'enseignement des dialectes dans les départements de langue et culture amazighes est l'une des priorités qu'il faudrait discuter et à traiter.

6.2. La question de la notation usuelle à base latine

Il est indispensable de préparer les autres modules (unités d'enseignement) à enseigner en tamazight, cerner et aménager en premier la graphie latine, voire son orthographe, en fixant les différentes normes grammaticales et orthographiques. Ces modules sont indispensables, il est nécessaire de les renforcer et de les assurer en kabyle comme : notations usuelles, les différents dialectes à enseigner dans le cadre d'un enseignement complémentaire, les techniques d'expression, ainsi que de base qui serviront à l'aménagement du corpus, en l'occurrence la grammaire et la syntaxe, la lexicologie et la sémantique.

En outre, les recommandations de l'INALCO en juin 1996 sous la direction de S. CHAKER¹ ont mis en place les règles à suivre pour l'écriture moderne et standardisée de tamazight que les milieux scolaires et universitaires ainsi que le mouvement associatif ont largement exploitée. C'est un travail qui reste encore à développer dans le domaine de l'informatique pour mieux fixer les normes orthographiques sur le Windows, tout en se référant aux différentes variantes dialectales (morphologiques et phonologiques). La question de l'aménagement orthographique est toujours à l'ordre dans les milieux universitaires, c'est la reconnaissance officielle de cet alphabet pour une écriture moderne et standardisée de tamazight qui permettrait sa normalisation du point de vue linguistique et académique.

6.3. Les lacunes terminologiques dans les domaines de la littérature, linguistique et civilisation amazighe

Selon MARIA TERSA CABRE², le mot terminologie désigne trois concepts différents :

- 1- Les principes qui régissent l'étude des termes ;
- 2- Les règles qui permettent de réaliser un travail terminologique ;
- 3- Les termes qui relèvent d'un domaine de spécialité donnée.

Le premier concept fait référence à la discipline, le deuxième renvoie à la méthodologie. Par contre, le troisième désigne l'ensemble des termes d'un domaine donné.

A l'origine, la terminologie relève du domaine de la lexicologie, elle n'est devenue une discipline autonome qu'à ces dernières années, et se singularise (caractérise) notamment par :

- Le domaine d'étude : La terminologie ne s'occupe que de l'étude des termes ou mots appartenant à un domaine de spécialité (physique, chimie, astronomie, linguistique, ...) ou bien à un secteur professionnel (sport, musique, commerce, ...).
- L'unité de base : Si la lexicologie s'occupe de l'étude de mots, la terminologie s'occupe de l'étude des termes. Car les usagers des mots sont les locuteurs de la langue, tandis que les usagers des termes sont les spécialistes des domaines en question.
- Les objectifs : La terminologie s'occupe des termes pour circonscrire la notion.
- La méthode de travail : La terminologie recherche des dénominations pour des cases conceptuelles préalablement établies.

Toutefois, le travail en terminologie reste jusqu'à présent un domaine vierge. A l'exception de quelques travaux de recherche menés par des chercheurs (enseignants) à titre individuel, aucun glossaire de terminologie n'a été élaboré dans aucun domaine (excepté celui des notions de linguistique de Berkai A.)

L'absence de glossaires relevant la terminologie littéraire et linguistique a engendré une polysémie néologique assez variée du point de vue formel, sémantique, synthématique, phonétique, ... Cette diversité du métalangage codifié et complique la communication et

l'intercompréhension initialement recherchée. L'unification et la normalisation de ces notions est le premier objectif tracé par tout aménagement terminologique et son absence induit des perturbations sur différents plans :

A- Le système de notation

N'étant pas encore complètement aménagée (en cours d'aménagement), la langue amazighe manifeste, y compris dans la langue générale (quotidienne), des variations dans le système de notation. Ces variations bien qu'à moindre importance sont parfois la cause de certaines instabilités morphologiques pertinentes : *tasrit - tasriṭ*. Dans cet exemple, le trait emphatique ṭ non emphatique du « t » final induit deux morphèmes différents lors de la formation du pluriel : *tisritin - tisriḍin*

D'autres exemples encore décrivent des transformations phonétiques : *tullist - tullizt*. En effet, le passage de la sifflante « s » à « z » conditionné par le contexte phonétique a détruit la relation du nom avec sa base de dérivation « *ales* » (narrer).

B- Les systèmes morphologique / synthématique

Sur le plan formel, plusieurs perturbations ont aussi été engendrées par l'absence de base de données terminologique d'une part, et par la création anarchique de celle-ci d'autre part. Nous les résumons dans les points suivants :

- La diversité des procédés de formation du pluriel

En l'absence de convention, la formation des pluriels de certains concepts est soumise à plusieurs procédés en même temps, ce qui accentue et encourage la diversité et la variation terminologique : le pluriel de « *tikti* » (idée) est tantôt obtenu avec alternance vocalique interne « *tikta* », tantôt avec suffixation de 'win' « *tiktiwin* », même constat relevé aussi pour la notion « *anemgal* » (contraire) : « *inemgalen* » et « *inemgal* » et d'autres encore.

- **Hétérogénéité / instabilité de la voyelle initiale**

anzi → **wanzi** : préfixation de la semi-voyelle « w »

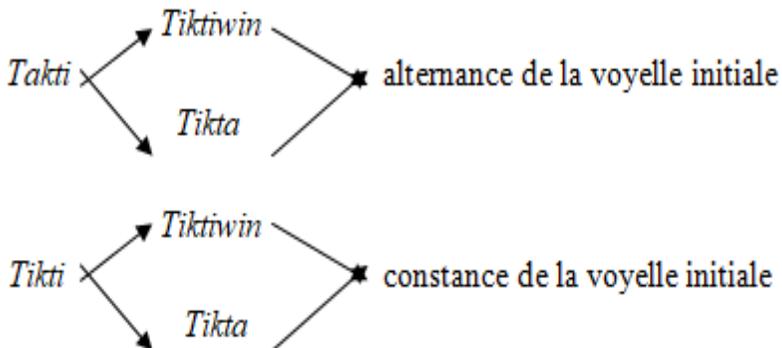
Inzi → **yinzi** : préfixation de la semi-voyelle « y »

Dans un nombre assez important de notions, nous avons enregistré des variations / instabilités au niveau de la voyelle initiale : *takti* – *tikti* (idée) ; *anzi* – *inzi* (proverbe)... Ce double emploi brouille les différents classements nominaux qui sont dégagés en référence à cette voyelle, entre autres, le classement selon le passage de l'état libre à l'état d'annexion :

Takti : *tekti* (chute partielle de la voyelle initiale **a / e**)

Tikti : *tekti* (chute partielle de la voyelle initiale **i / e**)

Ainsi que pour l'énumération des modifications en référence au nombre :



Par ailleurs, cette diversité de la voyelle initiale induit une instabilité plus considérable lors du passage de l'état libre à l'état d'annexion et cela concerne essentiellement les noms masculins :

Signalons au passage les diversités du genre pour certaines notions : *tasleḍt* / *asleḍ* (analyse) ; *anfali* / *tanfalit* (expression) qui sont parallèlement utilisés dans les deux genres. Ceci engendre en outre, des perturbations au niveau de l'état et du nombre et plus pertinemment encore, au niveau de l'accord lorsque le concept rentre en combinaison dans une chaîne parlée.

- Utilisation anarchique des morphèmes dérivationnels

Vu, encore une fois, l'absence d'inventaire stable de morphèmes dérivationnels en distribution complémentaire, les schèmes de formation des divers dérivés nominaux sont parfois utilisés aléatoirement alors que ces schèmes sont porteurs de significations et entraînent donc des confusions et des ambiguïtés sémantiques assez pertinentes.

Ex : *anfali* - *asenfali*.

Ces deux termes avec deux schèmes différents renvoient au même terme (expression) alors que le premier pourrait désigner expression au sens concret et le second, expression au sens du nom d'action. Le même constat est aussi observé pour l'exemple *akalas* et *asekles* (enregistrement).

Nous constatons également que certains noms qui incluent l'étude scientifique sont parfois dépourvus de cet aspect : *talya* : morphologie au lieu de *tasnalya*. En outre on retrouve aussi des notions auxquelles on a introduit les morphèmes (as) renvoyant à cet aspect scientifique alors qu'il n'est pas désigné par cette même unité : *asnamek* : signifié.

Notons par ailleurs que l'opposition de genre qui désignait initialement l'une des quatre valeurs (taille, sexe, péjoration, hyponymie / hypéronymie) est exploité pour différencier un concept simple d'un concept incluant l'aspect scientifique :

tasnamka (sémantique) - *asnamek* (signifié). Ainsi, le monème à signifiant discontinu du féminin pourrait connaître des extensions sémantiques pertinentes.

- Relation signifié – signifiant

Si le langage quotidien accepte facilement et encourage même la richesse lexicale, la terminologie, elle, ne tolère pas la synonymie et la polysémie. Il peut y avoir une coexistence de plusieurs notions renvoyant à un sens large commun mais cette diversité de signifiants doit porter des distinctions / nuances sémantiques pertinentes au sens restreint. Ainsi, en terminologie, on ne doit pas retrouver une diversité

de signifiants sans qu'elle ne soit accompagnée d'une diversité des signifiés correspondants : *akarwa* et *akat* sont simultanément utilisés pour assurer exactement le même sens (maitre). Comme elle rejette aussi la diversité des signifiants renvoyant à un seul signifié : *awal* qui renvoie en même temps à mot, phrase, énoncé, concept ... alors qu'entre ces notions il existe des frontières distinctives et que l'on ne peut, en outre, substituer l'un par l'autre.

En conclusion

À travers cette étude, une question cruciale a retenu mon attention : Doit-on encourager le développement de chaque variante de manière autonome et soutenir sa promotion comme langue ayant son lexique, sa grammaire et sa littérature ?

Une démarche qui mettrait les langues amazighes (communément appelées dialectes) sur le même pied d'égalité. Que chacune prenne sa place en milieu scolaire et universitaire suivant l'environnement linguistique naturel ; en même temps, il faudrait donner les moyens adéquats aux étudiants pour qu'ils puissent accéder aux autres langues (chaoui, mozabite, rifain, touareg) dans un enseignement complémentaire, cela en vue de s'enrichir mutuellement.

Il s'agit aussi de mettre en place dans ces trois départements un seul système alphabétique, voire orthographique pour une écriture standardisée moderne en caractères latins. Il y a lieu également de voir comment unifier la terminologie à employer, qui varie d'un département à l'autre, ce que l'on devrait éviter.

Références bibliographiques

1. ACHAB R., 1991, « Problèmes de néologie berbère. Remarques sur l'AMAWAL », In : *Études et documents berbères N 08*, PP. 97-111.
2. ACHAB R., 1996, *La néologie lexicale berbère*, Ed. Peeters, Paris.
3. ALIK K., *L'aménagement linguistique de tamazight en contexte scolaire : Cas de l'Algérie et du Maroc*. Thèse de Doctorat ès-Sciences, Spécialité : Linguistique amazighe, Soutenue le 02 mars 2017, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.
4. BILLIEZ J. (dir.), *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, l'Harmattan, 2003.
5. BOUKOUS A., « Identité et mutations culturelles au Maghreb », In : *Berbères, une identité en construction*, Sous la responsabilité de CHAKER S., CNRS, 1987, pp. 64, 68.
6. BOYER H., *Langues en conflits : études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan, 1991.
7. CABRE M. T., *La terminologie : Théorie, méthode et application*, traduit du catalan, adapté et mis à jour par Monique Cormier et John Humbley, Les Presses universitaires d'Ottawa, Québec, 1998.
8. CALVET L.J. & JUILLARD C. (dir), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Premières journées scientifiques du réseau thématique de recherche sociolinguistique et dynamique des langues, 16, 17 et 18 décembre 1996.
9. CARLIER O., *Entre nation et jihad : Histoire sociale des radicalismes algériens*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1995
10. CHAKER S., « Propositions pour la notation à base latine du berbère », *INALCO*, Paris, juin 1996.
11. CHAKER S., *Berbères aujourd'hui, (berbères dans le Maghreb contemporain, 2^{ème} édition révisée*, L'Harmattan, 1998.
12. CNPLET, *Polygraphie et enseignement de la langue tamazight*, Timsal n tamazight N°6, décembre 2015, (Sous la direction de DOURARI A. & HESSAS H.).
13. CNPLET, *Tamazight langue nationale en Algérie : États des lieux et problématique d'aménagement*, Actes di 1er colloque sur l'aménagement de tamazight, Alger 2006, (Sous la direction de DOURARI A.).
14. CNPLET, *Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*, Actes di 1^{er} colloque sur l'aménagement de tamazight, Alger 2006, (Sous la direction d'A. DOURARI).

15.DJELLAOUI M. (Sous la direction), *La langue amazighe, de la tradition orale au champ de la production écrite, (Parcours et défis)*, Actes du 2ème colloque international organisé les 17 et 18 Avril 2013, Dépôt Légal : 2014-568.

16.DJELLAOUI M. (Sous la direction.), *L'enseignement de la langue amazighe dans les universités algériennes (parcours, bilans et perspectives)*, Actes du colloque international organisé le 18 et 19 avril 2012, Département de langue et culture amazigh, Université Akli Mohand Oulhadj, Bouira, 2013.

17.ENNAJI M. (Sous la direction), *Variation linguistique et didactique des langues*, Revue Internationale de Linguistique et Société, N° 37, 2016.

18.GRANDGUILLAUME G., « Le déplacement des enjeux linguistiques, langue arabe et Etat moderne au Maghreb », In : *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXIII 1984, Publications du C.E.R.P., Paris, 1986, pp. 79, 88.

19.GRANDGUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, 1983.

20.GUADIN F., *Pour une socioterminologie : Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'université de Rouen, N°182, 1993.

21.IMARAZENE M., *L'Opposition d'état en berbère*, Éditions El Amel, 2016.

22.IMARAZENE M., *Manuel de syntaxe berbère*, HCA, Alger, 2007.

23.KEBBAS Malika. & ATTIKA Yasmine, « Politique linguistique et politique éducative en Algérie », In : *La langue française dans l'espace francophone, pratiques, représentations, dynamiques et didactiques au XXIème siècle*, Hommage au Professeur Amboise Jean-Marc Queffelec, Sous la direction de FERY Claude, ELOUDON Venart, Imprimé en France, avril 2016, St Ouen, pp. 143-150.

Annexes

Intitulé des modules de la licence en langue et culture amazighes (système classique)

Première année

N°	Intitulé du module	Volume horaire		Coef
		Cours	Td	
01	Expression écrite et orale/notation usuelle.		4h	2
02	Introduction à la linguistique générale.	1h	1h30	2
03	Introduction à l'analyse de textes littéraires	1h	1h30	2
04	Introduction à la socio-anthropologie.	1h	1h30	2
05	Histoire contemporaine de l'Algérie	1h	1h30	2
06	Histoire de la langue et de l'écriture	1h		2
07	Dialecte amazigh I		2h	2
08	Introduction à la linguistique arabe	1h		1
09	Langue étrangère (Français).		1h30	1
Total		19h30		

Deuxième année :

N°	Intitulé du module	Volume horaire		Coef
		Cours	Td	
01	Phonétique et phonologie amazighes	1h	1h30	3
02	Les genres littéraires amazighs	1h	1h30	3
03	Le système du nom amazigh	1h	1h30	2
04	Le système du verbe amazigh	1h	1h30	2
05	Socio- anthropologie du Maghreb	1h	1h30	2
06	Histoire médiévale du Maghreb		1h30	2
07	Dialecte amazigh II		2h	2
08	Langue et littérature arabe d'expression populaire		1h30	1
09	Langue étrangère (français)		1h30	1
Total		19h		

Troisième année :

N°	Intitulé du module	Volume horaire		Coef
		Cours	Td	
01	Lexicologie et sémantique amazighes.	1h	1h30	3
02	Sociolinguistique.	1h	1h	3
03	Théorie de la littérature	1h	1h30	3
04	Littérature amazighe contemporaine.	1h	1h30	3
05	Socio- anthropologie des groupes amazighophones.	1h	1h30	2
06	Préhistoire, proto-histoire et début de l'histoire de l'Afrique du nord.	1h	1h30	2
07	Dialecte amazigh III		2h	1
08	Langue étrangère (anglais).		1h30	1
09	Méthodologie de la recherche.		1h30	2
Total		19h30		

Quatrième année :

N°	Intitule du module	Volume horaire		Coef
		Cours	Td	
01	Système grammaticaux /sémiologie.	1h30		2
02	Psychopédagogie/psycholinguistique (semestriels).	1h		2
03	Didactique.		1h30	2
04	Stage pratique (de pédagogie).			2
05	Mémoire de fin d'étude.			3
Total		4h		

Notes :

¹ Voir CHAKER S., « Propositions pour la notation à base latine du berbère », *INALCO*, Paris, juin 1996.

¹ CABRE M. T., *La terminologie : Théorie, méthode et application*, traduit du catalan, adapté et mis à jour par Monique Cormier et John Humbley, Les Presses universitaires d'Ottawa, Québec, 1998, p. 69.